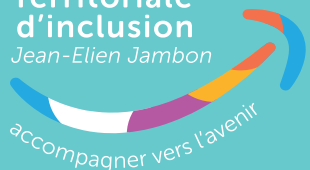


PLATEFORME

Territoriale
d'inclusion

Jean-Elie Jambon



accompagner vers l'avenir

La cellule de coordination est la porte d'entrée de la Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elie Jambon ».

DISPOSITIF
SESSAD

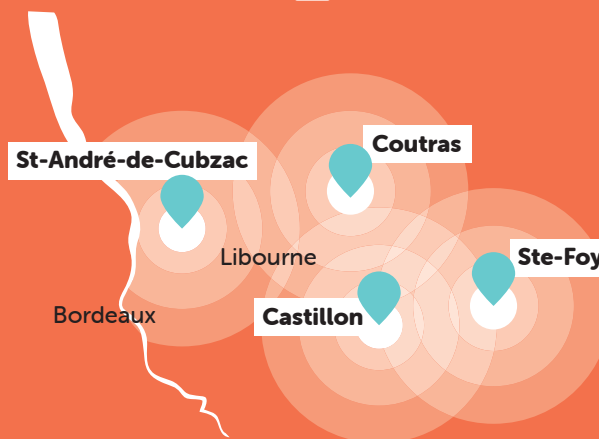
DISPOSITIF
D'INSERTION
VERS ET DANS
L'EMPLOI

CELLULE DE
COORDINATION

DISPOSITIF
PRÉPROFESSIONNEL

DISPOSITIF
D'INCLUSION
SCOLAIRE

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION



CONTACT

Pour toute demande de renseignement

Tel : 05 57 49 84 84

contact@plateforme-jej.fr

Territoire de St André de Cubzac

Sandrine ACEDO / Tél. : 06.07.86.56.14

s.acedo@plateforme-jej.fr

Territoire de Castillon la Bataille / Ste Foy

Sabine FERREIRA / Tél. : 06.34.16.51.40

s.ferreira@plateforme-jej.fr

Territoire de Coutras

Gwendalina DANIERE / Tél. : 06.86.50.43.98

g.daniere@plateforme-jej.fr

Christelle MAZIERE / Tél. : 06.34.16.57.77

c.maziere@plateforme-jej.fr

Siège : 78 ZI Eygreteau 33230 COUTRAS

Tél. : 05 57 49 84 84

www.plateforme-jej.fr

PLATEFORME

Territoriale
d'inclusion

Jean-Elie Jambon



accompagner vers l'avenir

CELLULE DE COORDINATION DE PARCOURS

- Coordonner les projets personnalisés
- Fluidifier les parcours
- Accompagner les relais sur le territoire
- Diversifier les accompagnements

POUR QUI ?

Les personnes accompagnées au sein de la Plateforme Territoriale d'Inclusion sont des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, notifiés par la MDPH, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement associés.

POURQUOI ?

La cellule de coordination de parcours a pour mission :

- › De co-construire les projets personnalisés avec les familles, les jeunes, les équipes et les partenaires
- › De coordonner les projets au sein de la Plateforme Territoriale d'Inclusion et sur le territoire
- › D'accompagner des parcours diversifiés
- › Éviter les ruptures de parcours en accompagnant la sortie de la Plateforme Territoriale d'Inclusion

COMMENT ?

- › Accompagner le jeune et sa famille dans sa demande d'admission
- › Conseiller des alternatives
- › Recueillir et porter les attentes et besoins du jeune et de sa famille
- › Faciliter le lien entre les parties prenantes du projet personnalisé, négocier et évaluer les actions mises en oeuvre
- › S'appuyer sur les ressources internes et externes de la Plateforme Territoriale d'Inclusion pour répondre au mieux aux objectifs du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
- › Trouver des relais en lien avec le projet personnalisé sur le territoire
- › Développer le réseau de partenariat

